

JESSICA FRANCE Association Loi 1901

JFRANCE/160525/25024 ASC/AG/SD/JP

Le 16 mai 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE JESSICA FRANCE Le 20 juin 2025 à 15h30 En visioconférence

ORDRE DU JOUR

0. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2024.

Le projet de compte rendu est consultable sur le site du programme CAP'TRONIC à l'adresse suivante : https://www.captronic.fr/Compte-rendu-AG-6-juin-2024.html

- 1. Lecture du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 2. Lecture du rapport et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
- 3. Approbation des comptes clos le 31 décembre 2024, du rapport moral et du rapport financier pour 2024 ; approbation des conventions réglementées ;
- 4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 5. Renouvellement des administrateurs représentant les membres actifs ;
- 6. Renouvellement des administrateurs non présidents de CIRP représentant les membres adhérents ;
- 7. Pouvoirs pour les formalités ;
- 8. Questions diverses.

Projet de résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2024, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, en approuve les termes et approuve les comptes de l'exercice écoulé, qui font ressortir un résultat de 54 443,06 € et les termes des différents rapports qui viennent de lui être présentés.

Quitus est donné aux membres du Conseil d'Administration.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui s'élève à la somme de 54 443,06 €, au report à nouveau en totalité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des administrateurs représentant les membres actifs, à savoir :

- M. Philippe COMBETTE (Directeur de l'IES, Vice Pdt de l'Université de Montpellier)
- M. Philippe QUÉMERAIS (ENSSAT à Lannion) et M. Mohammed RAMDANI (ESEO à Angers), suppléant ;
- M. ANTOINE DUPRET (CEA LIST à Saclay);
- Mme Marie BREZISKI (Mines St Etienne CMP GC).

Ces mandats courront jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de l'administratrice représentant les membres associés, à savoir :

- Madame Sandrine BEAUFILS, Déléguée Générale de l'ACSIEL.

Ce mandat courra jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de l'administrateur représentant les membres adhérents, à savoir :

- Monsieur Nicolas JEREZ, CEO de la société BULANE.

Ce mandat courra jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Monsieur/Madame de l'organisation en qualité d'administrateur représentant des membres associés. Cette nomination prend effet à compter de ce jour et jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Monsieur/Madame en qualité d'administrateur non président de CIRP représentant les membres adhérents. Cette nomination prend effet à compter de ce jour et jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.